

COGITO

**Coping with Climate Debt through Just Transition: Exploration and Analysis of
Scenarios for Brussels**

Rapport final

Université libre de Bruxelles & Vrije Universiteit Brussel

Contenu

Table des matières

Introduction	3
Problématique et question de recherche prospective.....	3
Méthode d'analyse.....	4
Résultats de la recherche	5
Recommandations pour la Région Bruxelles Capitale	16
Publications	22

Introduction

La crise climatique se caractérise par une injustice majeure : celles et ceux qui en subissent le plus les conséquences – habitant·es du Sud Global, populations défavorisées, générations futures et écosystèmes – n’en sont pas les principaux responsables. À Bruxelles, les ménages les plus riches émettent davantage de gaz à effet de serre, tandis que les plus pauvres sont beaucoup plus vulnérables aux vagues de chaleur et aux inondations liées aux changements climatiques, ce qui accentue les inégalités sociales-écologiques existantes. Cette asymétrie entre responsabilités et vulnérabilités peut être comprise comme une « **dette climatique** », une dette dont la reconnaissance et l’acquittement constituent le cœur de la transition juste.

Depuis son émergence dans les milieux syndicaux dans les années 1970, le concept de **transition juste** s’est progressivement imposé dans les agendas politiques à tous les niveaux de gouvernance, y compris celui de la Région de Bruxelles-Capitale. En 2021, la Région a, en effet, érigé la transition juste en principe directeur de sa politique climatique, en l’inscrivant dans le Code bruxellois de l’air, du climat et de la maîtrise de l’énergie (COBRACE).

L’institutionnalisation de la transition juste s’est accompagnée d’un élargissement de son champ sémantique : le concept, qui désignait initialement un projet *social* visant à protéger les travailleurs des industries polluantes face aux normes environnementales, recouvre aujourd’hui, dans son acception la plus large, un projet *social-écologique* visant à répondre de manière intégrée aux inégalités sociales et aux dégradations écologiques¹. C’est cette conception élargie que nous retenons dans le cadre du projet COGITO.

Problématique et question de recherche prospective

Malgré l’importance croissante de la transition juste dans la planification et les politiques urbaines, la recherche sur ce sujet reste relativement limitée, et souvent centrée sur l’évaluation des enjeux distributifs actuels liés aux problèmes environnementaux et aux politiques mises en œuvre pour y répondre². Dans ce contexte, les **recherches prospectives (voir encadré 1) sur les transitions justes urbaines** demeurent rares.

Encadré 1. La prospective : Un outil pour se réapproprier l’avenir

La prospective se distingue de la prévision : elle vise à explorer de manière systématique différents futurs possibles, et non à prédire un futur probable en prolongeant les tendances actuelles. Selon cette approche, l’avenir est multiple, incertain et potentiellement en rupture avec le présent. Par conséquent, il ne peut être prédit. La prospective vise à éclairer les décisions d’aujourd’hui en tenant compte du temps long, des incertitudes et des bifurcations possibles. Elle constitue ainsi un outil d’aide à la décision, conçu pour préparer les sociétés face à des changements anticipés (« préactivité ») et pour faire advenir des changements souhaités (« proactivité »), leur évitant ainsi les impacts coûteux de la logique de gestion de crise (« réactivité »). Par ce biais, la prospective invite à « se réapproprier, individuellement et collectivement, l’avenir, [pour] devenir ensemble les artisans d’un futur choisi plutôt que des victimes d’un avenir subi³ ».

¹ Fransolet et Vanhille, 2023

² Hughes et Hoffmann, 2020

³ de Jouvenel 2004, p.83

Cette lacune est particulièrement manifeste à Bruxelles, où les travaux existants portent principalement sur l'analyse des inégalités sociales-écologiques actuelles⁴, sans s'attacher à explorer leurs évolutions futures. Or, les changements climatiques, la perte de biodiversité ou encore les mutations socio-économiques associées à la « double transition » écologique et numérique auront des effets sur ces inégalités dont la nature et l'ampleur demeurent incertains. Il est donc nécessaire d'anticiper ces dynamiques pour concevoir des politiques de transition juste permettant à la fois de réduire et de prévenir les inégalités sociales-écologiques.

Dans ce contexte, la principale question de recherche du projet COGITO est la suivante : ***Comment les inégalités sociales-écologiques pourraient-elles évoluer en Région de Bruxelles-Capitale à l'horizon 2050 ?***

Pour y répondre, nous avons exploré l'état des inégalités sociales-écologiques dans différents scénarios portant sur trois domaines stratégiques : **les infrastructures vertes, le logement et la mobilité**⁵.

Méthode d'analyse

Les scénarios ont été élaborés et analysés à l'aide d'une méthodologie inspirée de l'approche de l'École française de **prospective**⁶. Cette approche vise à explorer les futurs possibles d'un système — ici, celui des inégalités sociales-écologiques en Région de Bruxelles-Capitale — en examinant les interactions entre les variables qui le composent. L'exercice prospectif s'est déroulé en trois grandes phases :



Analyse du système des inégalités sociales-écologiques : À partir d'une recherche documentaire, d'entretiens exploratoires, d'ateliers participatifs et d'une analyse spatiale, nous avons identifié et documenté les principales inégalités en matière d'infrastructures vertes, de logement et de mobilité existant aujourd'hui à Bruxelles, ainsi que les facteurs qui les influencent.



Exploration des évolutions possibles de ce système à l'horizon 2050 : En nous appuyant sur une enquête en ligne, des ateliers participatifs, des consultations d'expert·es et des recherches documentaires, nous avons développé quatre scénarios d'évolution des inégalités sociales-écologiques à Bruxelles.



Formulation de recommandations politiques pour construire une transition juste : Sur la base des résultats de la recherche, nous avons défini des principes de gouvernance et des instruments d'action publique concrets pour réduire et prévenir les inégalités sociales-écologiques à Bruxelles.

La **participation** est au cœur de cette démarche. Un groupe diversifié d'expert·es bruxellois issus des administrations, de la société civile et du monde académique a été impliqué tout au long de

⁴ Nous retrouvons par exemple des analyses documentant les inégalités d'accès aux espaces verts, de vulnérabilité aux pollutions et aux risques climatiques, d'impacts de la zone basse émission et de participation dans la contestation des nuisances aériennes.

⁵ L'analyse a été enrichie au cours du projet par un volet consacré aux futurs possibles du système alimentaire.

⁶ Godet, 2007

l'exercice prospectif. Réunissant des expertises variées sur les inégalités sociales-écologiques dans les infrastructures vertes, le logement et la mobilité à Bruxelles, ce groupe a élargi la base d'expertise et ancré l'analyse dans la réalité bruxelloise à travers huit ateliers participatifs.

Figure 1. Atelier d'approfondissement des scénarios dans le domaine des infrastructures vertes (carnet de bord de Lucy Perineau)



Ces ateliers ont reposé sur des **méthodes créatives et interactives** conçues pour stimuler l'imagination et la réflexion critique des participant·es, telles que les récits immersifs, les coupures de presse fictives, le *backcasting*⁷, la cartographie prospective ou encore un jeu de rôle permettant d'incarner des personnages vulnérables.

Résultats de la recherche

Résultat n°1 : Une conception originale de la transition juste et son opérationnalisation à travers le cadre des inégalités sociales-écologiques

En nous appuyant sur les travaux du Haut comité pour une transition juste⁸, nous avons défini la **transition juste** comme un processus de transformation systémique visant à traiter de façon intégrée les inégalités sociales et les dégradations écologiques pour garantir le bien-être de toutes les formes de vie – humains, animaux, plantes et écosystèmes. Cette approche intégrée et transformatrice – qui

⁷ Cette méthode consiste à partir d'une image du futur et à identifier les actions à mettre en œuvre pour faire advenir ce futur (Quist, 2013).

⁸ Fransolet et Vanhille, 2023

dépasse la simple logique compensatoire⁹ – est indispensable, car les défis sociaux et écologiques sont structurellement liés et ne peuvent être traités séparément, sans prise en compte de leurs interactions.

Notre conception de la transition juste repose sur un modèle de justice renouvelé : la **justice sociale-écologique**. Celui-ci suppose la reconnaissance « du droit des mondes humains et non-humains à vivre et à s'épanouir ensemble dans leurs environnements, libres de toute destruction et dégradation sociales et écologiques¹⁰ ». Au-delà des principes éthiques, ce respect des formes de vie non-humaines – au même titre que la vie humaine – se justifie par une réalité biophysique : les sociétés humaines sont structurellement dépendantes des systèmes écologiques qui les régissent et les conditionnent. En d'autres termes, la capacité de la faune, de la flore et des écosystèmes à exister et à prospérer constitue une condition inaliénable à la poursuite de nos sociétés et à l'aspiration collective à une vie bonne et épanouie.

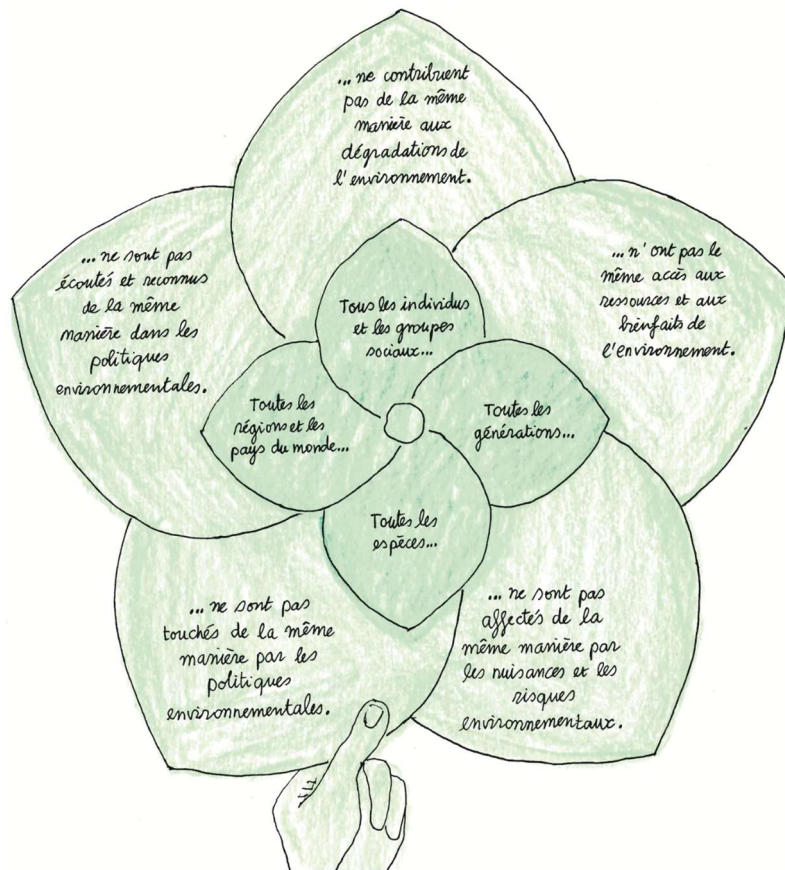
La justice sociale-écologique recouvre trois dimensions : la répartition équitable des ressources, droits, responsabilités et risques (distributive), la participation réelle et continue de tous les acteurs concernés aux décisions (procédurale), et la reconnaissance de la pluralité des besoins et identités, avec une attention particulière aux plus vulnérables (reconnaissance). Ces dimensions concernent les relations entre les individus et groupes sociaux d'une même génération (intragénérationnelle) et de générations différentes (intergénérationnelle), entre les populations vivant à Bruxelles et celles vivant au-delà des frontières de la région (globale), mais aussi entre les êtres humains et le reste du vivant (inter-espèces).

Nous avons opérationnalisé ce modèle de justice à travers le cadre des **inégalités sociales-écologiques**. Il distingue cinq grands types d'inégalités : celles (1) de contribution aux dégradations de l'environnement, (2) d'accès aux aménités et aux ressources environnementales, (3) d'impact des nuisances et des risques environnementaux, (4) d'impact des politiques environnementales et (5) de participation et de reconnaissance dans les politiques environnementales. Comme illustré dans la Figure 2, elles sont chacune analysées à travers les quatre types de relations évoqués ci-dessus.

Figure 2. Une boussole pour identifier les multiples formes d'inégalités sociales-écologiques (adapté de Fransolet et Laurent, 2024)

⁹ Cette logique, présente dans la plupart des documents politiques — notamment le Pacte vert pour l'Europe — et des travaux de recherche tend à réduire la transition juste à des mesures d'accompagnement ou de compensation financière pour les ménages et travailleur·es vulnérables aux effets des politiques de décarbonation (par ex. pertes d'emploi dans les secteurs fortement émetteurs, hausse du prix de l'énergie).

¹⁰ Yaka 2019, p. 11

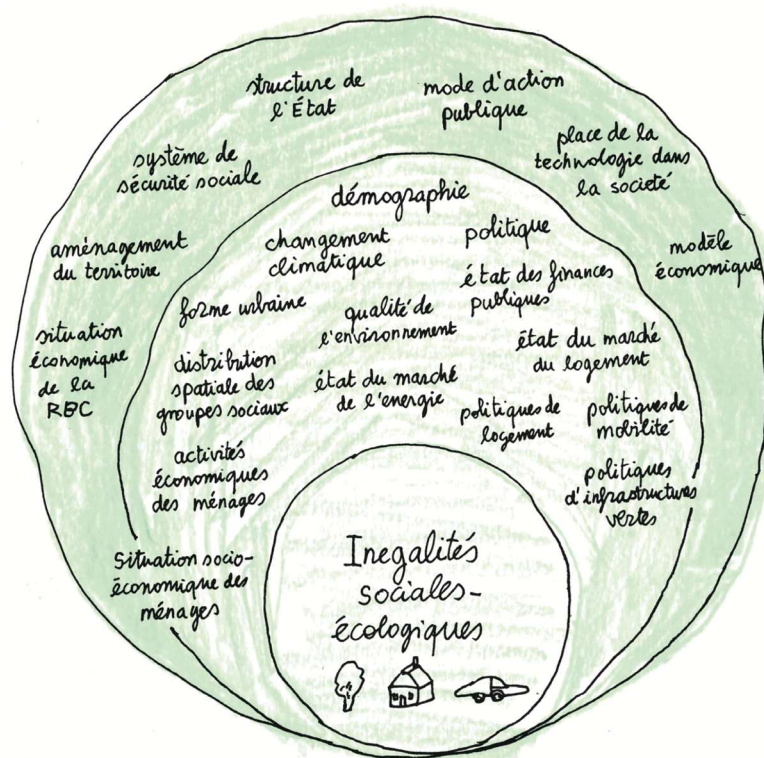


Résultat n°2 : Une analyse systémique des inégalités sociales-écologiques dans les domaines des infrastructures vertes, du logement et de la mobilité à Bruxelles

En nous appuyant sur le cadre des inégalités sociales-écologiques, nous avons développé une analyse systémique de ces inégalités dans les domaines des infrastructures vertes, du logement et de la mobilité à Bruxelles. Cette analyse met en évidence la complexité et la multidimensionnalité des inégalités sociales-écologiques qui façonnent aujourd'hui le territoire bruxellois. Parmi celles-ci figurent, par exemple, les inégalités d'accès aux espaces verts, de qualité biologique des espaces verts, de confort thermique dans le logement, d'impact des pollutions liées à la mobilité, d'impact des politiques de décarbonation du logement et de la mobilité, ou encore de participation aux décisions politiques sur ces enjeux.

L'étude de l'état actuel et des évolutions passées de ces inégalités permet d'identifier les nombreux facteurs — écologiques, sociaux, économiques, politiques ou encore technologiques — qui contribuent à leur production et à leur reproduction. Ces facteurs sont agrégés en 22 variables, qui forment le système des inégalités sociales-écologiques à Bruxelles représenté dans la Figure 3.

Figure 3. Le système des inégalités sociales-écologiques à Bruxelles. NB : La zone centrale (en vert clair) correspond au cœur du système — les inégalités sociales-écologiques —, la couche intermédiaire (en vert moyen) regroupe les variables qui influencent directement ces inégalités et la couche externe (en vert foncé) rassemble celles qui les influencent indirectement.

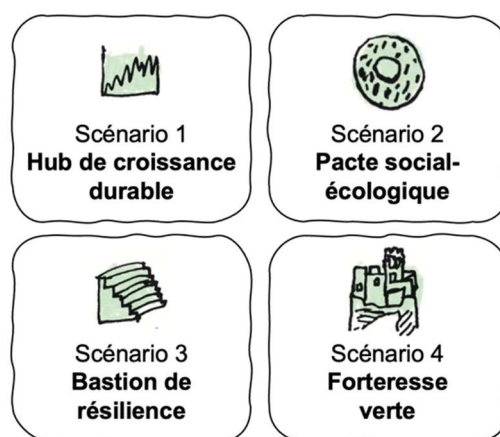


L'analyse des interactions entre les différentes composantes de ce système montre que les inégalités sociales-écologiques observées partagent des causes profondes communes telles que les asymétries de pouvoir dans les processus décisionnels, la priorisation des impératifs de croissance économique par rapport aux objectifs sociaux et écologiques, le manque de coordination des politiques dans un cadre de gouvernance multi-niveaux ou encore le sous-financement de la Région. Elle révèle également que les inégalités en matière de logement — liées à la crise du logement abordable et de qualité à Bruxelles — constituent un facteur structurant des inégalités en matière d'infrastructures vertes et de mobilité.

Résultat n°3 : Quatre scénarios d'évolution des inégalités sociales-écologiques à Bruxelles à l'horizon 2050

À partir de l'analyse du système des inégalités sociales-écologiques à Bruxelles, nous avons élaboré quatre scénarios explorant les évolutions futures possibles de ce système à l'horizon 2050 (Figure 4).

Figure 4. Quatre scénarios d'évolution des inégalités sociales-écologiques à Bruxelles à l'horizon 2050



Ces scénarios contrastés partagent une même hypothèse climatique : une trajectoire de réchauffement global de +3,2 °C d'ici la fin du siècle, correspondant à un scénario tendanciel. Ils se distinguent par la nature des réponses apportées à la double crise des inégalités sociales et des dégradations écologiques. Le scénario *Hub de croissance durable* repose sur une approche techno-optimiste de croissance « verte », *Pacte social-écologique* et *Bastion de résilience* s'inscrivent dans deux courants de la post-croissance, respectivement l'économie du bien-être et la décroissance¹¹, tandis que *Forteresse verte* se fonde sur une approche ethno-nationaliste. Ces réponses co-existent dans les débats publics et politiques contemporains et constituent dès lors des « germes de changement » susceptibles de façonner le futur de Bruxelles.

Les scénarios sont accompagnés de cartes proposant des représentations illustrées et spatialisées de certains aspects de ces futurs urbains. Ces cartes sont issues d'un dialogue entre les chercheur·euses et l'artiste Lucy Perineau, au croisement de l'analyse prospective et de la pratique graphique. Elles incluent des témoignages de personnages fictifs, imaginés par les participant·e·s aux ateliers au cours d'un jeu de rôle, puis retravaillés par l'équipe de recherche.



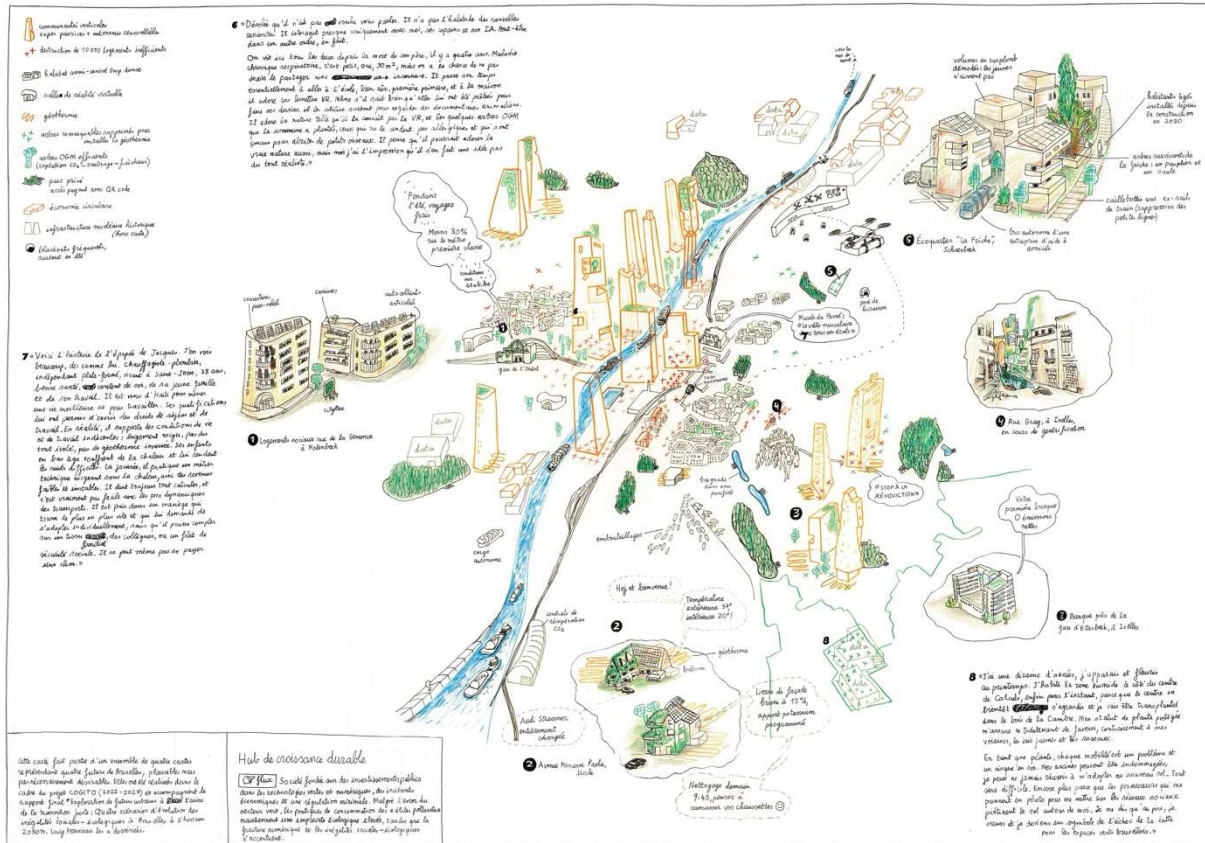
Scénario 1 : Hub de croissance durable

Face aux défis socio-économiques engendrés par les mesures protectionnistes des États-Unis, les crises d'approvisionnement en énergie et en matières critiques, ainsi que les impacts du changement climatique, la Commission européenne entérine le *Pacte de croissance durable* afin de restaurer la compétitivité européenne. À l'instar de nombreuses régions, Bruxelles aligne sa politique sur les orientations de cette version réformée du *Pacte vert* de 2019 qui ambitionne de garantir une croissance économique découplée des dégradations environnementales et génératrice d'équité sociale. La Région investit massivement dans les technologies vertes et le numérique, adopte des incitants économiques favorisant l'accès à ces technologies et met en œuvre une régulation minimale propice au développement économique et à la création d'emplois dans les secteurs de la

¹¹ Une différence centrale entre ces deux courants tient à leur conception du rôle des institutions en place dans les transformations sociales-écologiques : l'économie du bien-être mise sur des stratégies visant à refonder progressivement les institutions existantes, tandis que la décroissance privilégie des stratégies axées sur le développement d'alternatives en marge des structures de pouvoir établies (ex. : mouvement sociaux, initiatives communautaires) (Kommandeur et al., 2025)

« double transition ». Le déploiement des technologies vertes permet une réduction des émissions directes de la Région, tout en offrant un niveau de confort équivalent au début du siècle. Ce confort reste toutefois réservé aux plus favorisés : la fracture numérique se creuse et les inégalités sociales-écologiques augmentent. Les pratiques de consommation des « élites polluantes » entretiennent une empreinte écologique élevée, au détriment du bien-être des humains et des non-humains les plus vulnérables à Bruxelles et au-delà.

Figure 5. Carte représentant le Scénario Hub de croissance durable

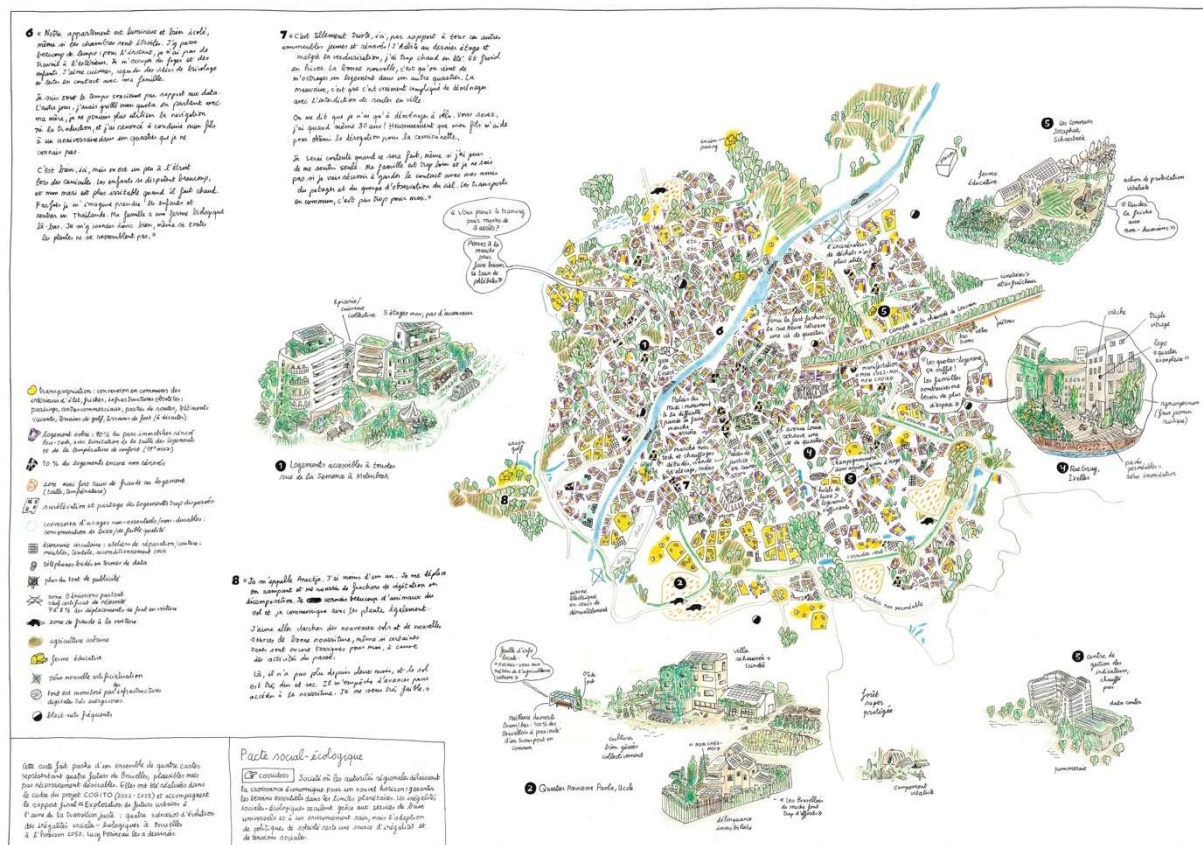


Scénario 2 : Pacte social-écologique

D'intenses tensions sociales, liées à l'accroissement des inégalités et à l'accélération des dégradations écologiques, conduisent la Commission européenne à adopter le *Pacte social-écologique*. Cette refonte du *Pacte vert* de 2019 abandonne les impératifs de croissance économique au profit d'un nouvel horizon : garantir les besoins fondamentaux de tous·tes dans le respect des limites planétaires. S'inscrivant dans cette dynamique, Bruxelles s'engage dans la construction d'une économie du bien-être et adopte le *Brussels Donut* comme principale boussole de l'action publique. La Région met en place des services de base universels, une garantie d'emploi, une réduction du temps de travail, ainsi que des taxes et des réglementations pour réduire les consommations excessives et *exnover*¹² les activités écologiquement insoutenables. Les inégalités

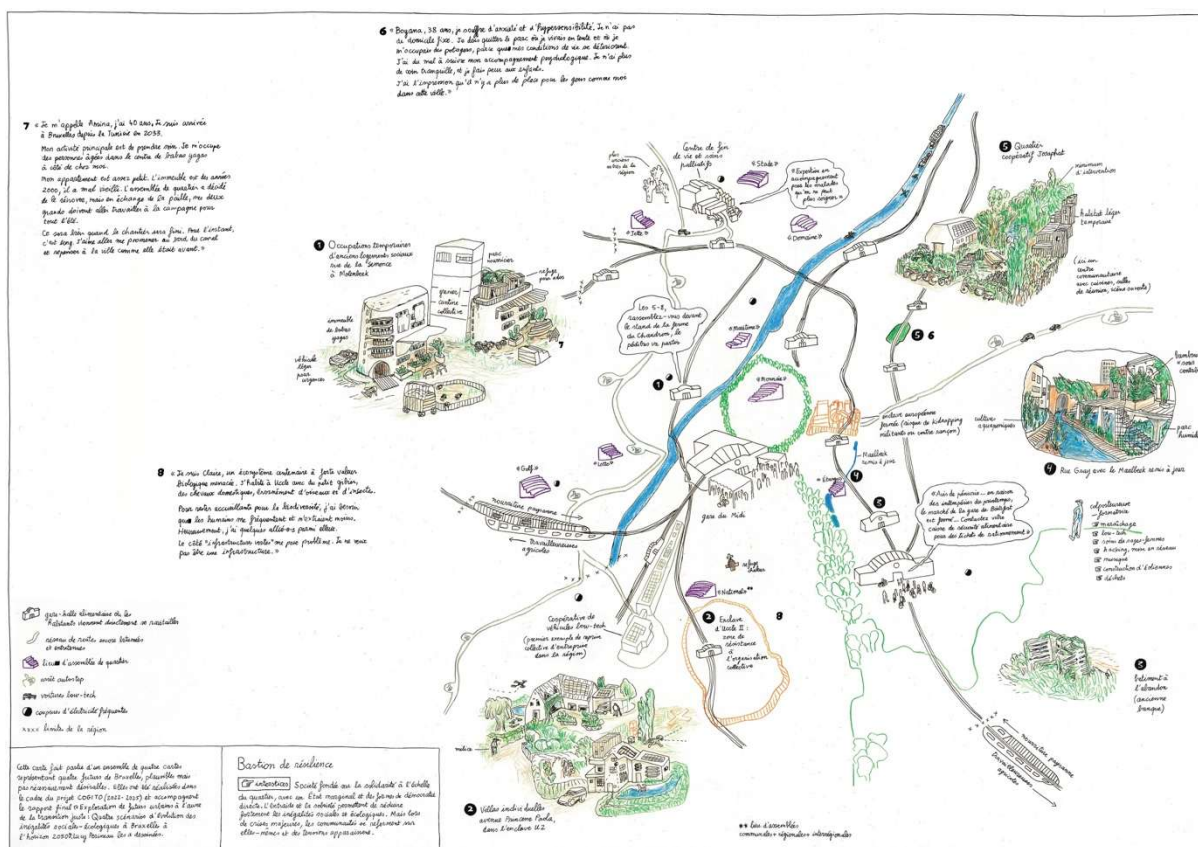
¹² L'exnovation désigne « les processus de déstabilisation, déclin et abandon des industries, technologies, business models et pratiques à forte intensité carbone et/ou soulevant d'autres problèmes systémiques de durabilité » (exnovation.brussels)

Figure 6. Carte représentant le Scénario Pacte social-écologique



Pour faire face aux crises climatiques, sociales et migratoires, ainsi qu'à l'effondrement des services publics et à l'inaction de l'État, les habitant·es de Bruxelles se sont réorganisé·es. Un réseau d'Assemblées de Quartier autogérées assure désormais logement, alimentation et soins. Ce contre-pouvoir s'étend et se fédère, jusqu'à transformer la gouvernance communale et régionale. L'économie est relocalisée, les modes de vie se sont tournés vers la sobriété et le partage, et la région appartient à une Alliance Globale des Communes qui promeut une transition sociale et écologique « par et pour les habitants ». Cette transformation majeure de la société atténue les inégalités existantes en favorisant la mise en commun et le partage des ressources. Cependant, les nouvelles formes de gouvernance et de vie collective excluent certaines personnes et les isolent. L'importance de la proximité et de l'inclusion dans des réseaux de solidarité en favorise d'autres. Pendant les crises politiques et écologiques majeures, les ressources naturelles sont disputées entre communautés, ce qui peut mener à des formes d'entre-soi écologique.

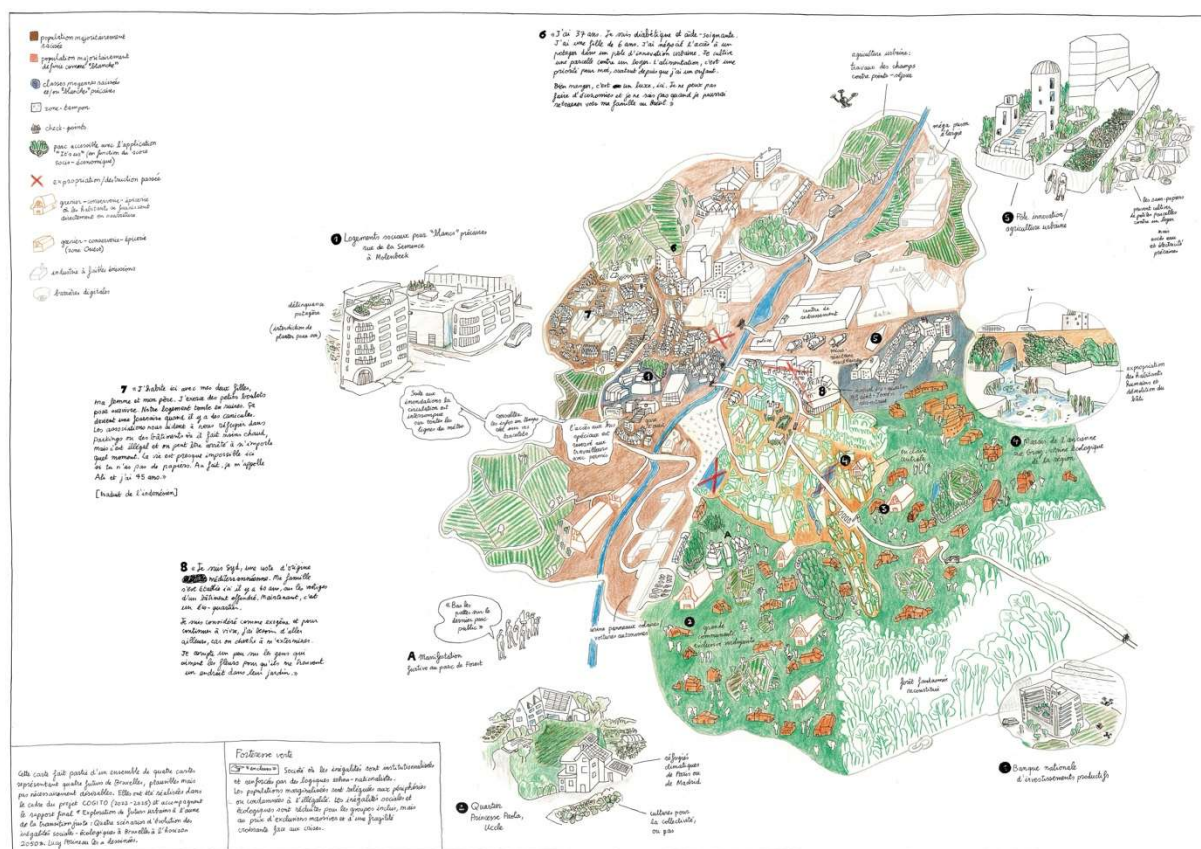
Figure 7. Carte représentant le Scénario Bastion de résilience



Scénario 4 : Forteresse verte

La succession et l'intensification des crises ont nourri la peur et favorisé l'émergence de régimes autoritaires dans toutes les régions du monde. La transition écologique est réinterprétée à travers un prisme sécuritaire et ethno-nationaliste : sous couvert de résilience, les autorités renforcent le contrôle migratoire, répriment les mouvements sociaux et investissent prioritairement dans la protection des zones et populations jugées stratégiques. À Bruxelles, la ville est marquée par l'usage massif de technologies de surveillance. L'écologie punitive devient le moteur d'un ordre social où la durabilité sert de justification à l'exclusion. Les inégalités se renforcent structurellement : seuls certains citoyens ont droit à un logement décent et à des espaces verts. Les migrants et les populations racisées sont reléguées aux marges. Cette hiérarchie s'applique jusqu'aux espèces végétales et animales dont certaines sont jugées indésirables et éliminées.

Figure 8. Carte représentant le Scénario Forteresse verte



Les inégalités sociales-écologiques évoluent différemment à l'horizon 2050 dans chaque scénario. Certaines formes d'inégalités diminuent ou s'aggravent, tandis que de nouvelles émergent.

L'analyse de ces inégalités montre que les décisions prises et les actions mises en œuvre dans les scénarios *Forteresse verte* et *Hub de croissance durable* ne permettent pas d'assurer une transition juste telle que définie dans la recherche. Au contraire, dans ces futurs, les inégalités sociales-écologiques en matière de logement, mobilité et infrastructures vertes s'intensifient et restent structurelles, inscrites soit dans les règles du système, soit dans l'absence de règles. Ces scénarios illustrent les risques de dérives autoritaires et nationalistes, ainsi que l'impasse de l'approche politique dominante de croissance « verte » face aux impératifs de justice sociale-écologique.

À l'inverse, les trajectoires esquissées dans les scénarios *Pacte social-écologique* et *Bastion de résilience* apparaissent compatibles – moyennant certains ajustements – avec notre définition de la transition juste. En effet, les inégalités sociales-écologiques structurelles sont réduites, notamment via un accès élargi aux services et infrastructures essentiels (ex. : logement, mobilité, espaces verts, alimentation) et une diminution de l'impact des activités humaines sur les formes de vie non humaines. En outre, les inégalités qui émergent, parmi lesquelles les inégalités d'impacts des politiques de sobriété et de participation dans les décisions politiques, relèvent principalement d'effets sociaux des processus de transition. Il est possible d'y remédier : d'une part, les limites technocratiques de la gouvernance du scénario *Pacte social-écologique* peuvent être compensées par l'organisation collective et les pratiques de démocratie directe du scénario *Bastion de résilience* telles que les Assemblées de Quartier; d'autre part, les limites des mécanismes locaux de solidarité de ce dernier – notamment en termes d'échelle – peuvent être atténuées par des politiques

publiques de (re)distribution et de mutualisation, telles que proposées dans le scénario *Pacte social-écologique*.

Ces scénarios montrent ainsi que le paradigme de la post-croissance offre un cadre fécond pour construire une transition juste, mais que celle-ci suppose de combiner les approches de l'économie du bien-être – centrée sur la refonte graduelle des institutions existantes – et de la décroissance – axée sur le développement d'alternatives en marge des structures de pouvoir établies – aujourd'hui encore cloisonnées.

Au-delà des enjeux spécifiques à chaque scénario, leur analyse, à l'aune de notre conception de la transition juste, permet d'identifier cinq enjeux communs à ces quatre futurs possibles :



Bien-être des formes de vie non humaines : Malgré la variation de l'intensité et de la nature des dégradations écologiques selon les scénarios, la capacité des animaux, des plantes et des écosystèmes à prospérer et à exister reste altérée par les activités humaines.



Santé mentale et physique : La santé constitue à la fois un facteur de vulnérabilité et une dimension pouvant être affectée négativement par les dégradations écologiques et par les actions mises en œuvre pour y répondre.



Satisfaction des besoins fondamentaux : Les dégradations écologiques et certaines politiques de transition écologique peuvent réduire la capacité des groupes sociaux vulnérables à satisfaire leurs besoins essentiels (logement, alimentation, mobilité, liens sociaux...).



Appropriation des savoirs, compétences et normes : Les différences de capacité des individus et des groupes sociaux à intégrer de nouveaux savoirs, compétences et normes dans un contexte en mutation nourrissent les inégalités sociales-écologiques.



Reconnaissance des vulnérabilités : De nombreuses inégalités sociales-écologiques résultent d'un manque de reconnaissance politique des vulnérabilités face aux risques liés aux dégradations écologiques et aux réponses qui leur sont apportées.

Conclusion : Vers une transition juste post-croissante à Bruxelles

Cette recherche prospective sur la transition juste à Bruxelles présente trois principaux apports.

Premièrement, nous avons proposé une conception originale de la transition juste et son opérationnalisation à travers le cadre des inégalités sociales-écologiques. Ce cadre offre **une boussole pour appréhender les multiples formes d'inégalités sociales-écologiques** qui façonnent le territoire et identifier des politiques de transition juste capables d'y répondre.

Deuxièmement, en nous appuyant sur ce cadre, nous avons développé une analyse systémique des inégalités sociales-écologiques dans les domaines des infrastructures vertes, du logement et de la mobilité à Bruxelles rendant visibles leurs multiples formes et leurs causes structurelles communes. Cette analyse met en évidence le caractère indispensable de **transformations structurelles majeures** pour réduire ces inégalités en vue d'une transition juste, et permet d'identifier des **leviers d'action concrets**.

Finalement, à partir de cette analyse systémique, nous avons élaboré et analysé quatre scénarios d'évolution des inégalités sociales-écologiques à Bruxelles à l'horizon 2050, mettant en évidence la manière dont les choix politiques et collectifs faits aujourd'hui pourraient accentuer, réduire ou reconfigurer ces inégalités dans le futur. Ils révèlent ainsi les **potentialités et les écueils des différentes réponses politiques envisagées pour faire face à la double crise des inégalités sociales et des dégradations écologiques**. A cet égard, ils mettent en lumière la nécessité – largement documentée dans la littérature¹³ – de rompre avec l'approche politique dominante de croissance « verte », ainsi que l'importance d'articuler différents courants de la post-croissance pour construire une transition juste.

Par ces apports, cette recherche fournit des repères pour guider les acteurs bruxellois dans l'élaboration de politiques capables de réduire structurellement les inégalités sociales-écologiques et d'en prévenir l'apparition. Elle leur donne ainsi des clés pour **engager dès à présent Bruxelles sur la voie d'une transition juste**. Aussi, les invitons-nous à s'approprier les résultats de la recherche afin de co-construire une vision partagée, ambitieuse et mobilisatrice d'un futur socialement juste et écologiquement soutenable, ainsi que les trajectoires pour le concrétiser.

¹³ Voir par ex.: Kallis, G., Hickel, J., O'Neill, D. W., Jackson, T., Victor, P. A., Raworth, K., Schor, J. B., Steinberger, J. K., & Ürge-Vorsatz, D. (2025). Post-growth: The science of wellbeing within planetary boundaries. *The Lancet Planetary Health*, 9(1), e62–e78. [https://doi.org/10.1016/S2542-5196\(24\)00310-3](https://doi.org/10.1016/S2542-5196(24)00310-3)

Recommandations pour la Région Bruxelles Capitale

Une liste de recommandations et/ou de nœuds de décision concrets (plus fournis que dans le policy brief si besoin) ainsi que les leviers d'action possibles pour la Région bruxelloise, basée sur les résultats de la recherche prospective

Sur la base des résultats du projet COGITO, nous formulons trois recommandations, chacune déclinée en leviers d'action concrets, pour construire une transition juste à Bruxelles :

1. Institutionnaliser le cadre des inégalités sociales-écologiques pour soutenir leur caractérisation et l'élaboration de politiques de transition juste à Bruxelles.
2. Co-construire une vision partagée, ambitieuse et mobilisatrice d'un futur socialement juste et écologiquement soutenable pour Bruxelles, ainsi que les trajectoires pour le concrétiser.
3. Créer un Observatoire des transitions justes à Bruxelles pour coordonner la caractérisation des inégalités sociales-écologiques et soutenir l'élaboration de politiques de transition juste cohérentes et intégrées.

Ensemble, ces recommandations forment un cadre cohérent, offrant un outil d'analyse et d'aide à la décision, une vision et une structure pérenne de gouvernance. Elles constituent ainsi les fondations nécessaires pour engager dès aujourd'hui Bruxelles sur la voie d'une transition juste, capable de répondre de façon intégrée à la double crise des inégalités sociales et des dégradations écologiques.



1. Institutionnaliser le cadre des inégalités sociales-écologiques

Enjeu

La transition juste constitue un des principes directeurs de la politique climatique de la Région de Bruxelles-Capitale, inscrite dans le Code bruxellois de l'air, du climat et de la maîtrise de l'énergie (COBRACE). Ce texte prévoit que l'action climatique soit guidée par « le principe de justice sociale et de transition juste, qui impliquent que la prévention et la réduction des inégalités sociales et des situations de précarité fassent partie intégrante de l'élaboration et de la mise en œuvre des politiques climatiques¹⁴ ». En application de ce principe, le Gouvernement bruxellois s'est engagé, dans son Plan Air Climat Énergie (PACE, 2023), à :

- « Collecter et publier des indicateurs sur l'état des inégalités environnementales et sociales en région de Bruxelles-Capitale, un travail mené par l'IBSA avec la participation de Bruxelles Environnement, de Perspective Brussels en collaboration avec l'Observatoire de la Santé et du Social ;

¹⁴ Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, 2021

- Intégrer dans les politiques publiques sectorielles une réflexion sur l'identification de leviers pour réduire les inégalités environnementales et sociales.» (Bruxelles Environnement 2023, p. 168)

S'il s'agit d'un socle nécessaire, il importe désormais d'intégrer explicitement, aux côtés des inégalités sociales et environnementales, les inégalités écologiques, c'est-à-dire celles qui touchent les formes de vie non humaines (animaux, plantes, écosystèmes).

Le cadre des inégalités sociales-écologiques développé dans le projet COGITO constitue à cet égard un outil d'analyse et d'aide à la décision particulièrement pertinent. En permettant d'identifier et de documenter systématiquement les multiples formes d'inégalités qui affectent le bien-être humain et non-humain à différentes échelles spatiales et temporelles, il offre une évaluation intégrée des enjeux de transition¹⁵. Cette évaluation constitue une base solide pour concevoir des politiques publiques capables de réduire structurellement ces inégalités tout en prévenant l'émergence de nouvelles.

Recommandation 1

Institutionnaliser le cadre des inégalités sociales-écologiques pour soutenir leur caractérisation et l'élaboration de politiques de transition juste à Bruxelles.

Leviers d'action

1.1. Construire un tableau de bord des inégalités sociales-écologiques

Ce tableau de bord devrait :

- Couvrir l'ensemble des dimensions du cadre des inégalités sociales-écologiques¹⁶ afin d'assurer une analyse holistique et systémique des enjeux de la transition juste.
- Intégrer des indicateurs à différentes échelles territoriales (immeuble, rue, quartier, commune, région) pour appréhender les spécificités locales et les inégalités spatiales.
- Être actualisé régulièrement pour suivre les progrès réalisés en matière de transition juste et anticiper l'émergence de nouvelles inégalités liées, par exemple, aux changements climatiques, à la perte de biodiversité ou encore aux mutations socio-économiques associées à la « double transition » écologique et numérique.

1.2. Utiliser le cadre des inégalités sociales-écologiques comme outil d'évaluation *ex ante* et *ex post* des politiques sectorielles

Ces évaluations devraient :

¹⁵ Une illustration de l'utilisation du cadre pour analyser les inégalités sociale-écologique en matière de mobilité à Bruxelles est présentée dans notre *policy brief* n°1 « Evaluating social-ecological inequalities for a just transition in Brussels-Capital Region ».

¹⁶ C.-à-d. : les inégalités (1) de contribution aux dégradations de l'environnement, (2) d'accès aux aménités et aux ressources environnementales, (3) d'impact des nuisances et des risques environnementaux, (4) d'impact des politiques environnementales et (5) de participation et de reconnaissance dans les politiques environnementales aux quatre types de relations – chacune considérées les relations entre les individus et groupes sociaux d'une même génération (intragénérationnelle) et de générations différentes (intergénérationnelle), entre les populations vivant à Bruxelles et celles vivant au-delà des frontières de la région (globale), et entre les êtres humains et le reste du vivant.

- S'appliquer à l'ensemble des visions, stratégies et plans régionaux (ex. : Plan social climat, PACE, RENOLUTION, Good Move) et communaux (ex. : plans d'action climat, de mobilité).
- Soutenir la conception de politiques capables de réduire structurellement les inégalités sociales-écologiques existantes et de prévenir l'émergence de nouvelles.

1.3. Utiliser le cadre des inégalités sociales-écologiques pour soutenir la conception de mixes complets et cohérents de politiques de transition juste

Ces mixes politiques devraient :

- S'articuler autour des axes stratégiques suivants – correspondant aux cinq types d'inégalités sociales-écologiques : 1) Réguler les pratiques des « élites polluantes », 2) Assurer un accès universel aux aménités et ressources environnementales essentielles, 3) Garantir une protection universelle face aux nuisances et risques environnementaux, 4) Assurer un accès universel aux alternatives environnementalement soutenables, et 5) Équilibrer les rapports de force dans les politiques environnementales
- Prendre en compte les quatre types de relations auxquelles s'appliquent les inégalités sociales-écologiques : 1) Justice intergénérationnelle, 2) Justice intragénérationnelle, 3) Justice multi-espèce, et 4) Justice globale

1.4. Démocratiser le cadre des inégalités sociales-écologiques

La caractérisation des inégalités sociales-écologiques et l'élaboration de politiques publiques pour y répondre ne saurait relever d'une simple « gouvernance par les nombres¹⁷ » : elle doit également s'appuyer sur des démarches consultatives et délibératives. Ces démarches devraient :

- Impliquer une participation significative et permanente de l'ensemble des acteurs concernés (responsables politiques, administrations, instituts de statistique, société civile, citoyen·nes et chercheur·es)
- Accorder une attention particulière aux besoins et savoirs des groupes les plus vulnérables, considérés comme point de référence dans la construction de la transition juste (notamment via l'engagement « d'experts du vécu », comme le fait le [SPP intégration sociale](#))



2. Co-construire une vision désirable d'une transition juste à Bruxelles

Enjeu

Les résultats des recherches menées dans le cadre du projet COGITO montrent que la transition juste – entendue comme un projet *social-écologique* visant à traiter conjointement les inégalités sociales et les dégradations écologiques – ne peut se limiter à des ajustements incrémentaux. La transition juste implique en effet des transformations systémiques profondes et un changement de paradigme : dépasser l'approche de croissance « verte » techno-solutionniste dominante pour construire une économie post-croissante, centrée sur la satisfaction des besoins humains dans le respect des limites planétaires.

¹⁷ Supiot, 2015

Si la nécessité de ce changement paradigmatique apparaît nécessaire pour faire face aux défis sociaux-écologiques, les contours d'une société garantissant le bien-être de toutes formes de vie ainsi que les trajectoires pour y parvenir restent à inventer. L'élaboration d'un tel projet suppose un large dialogue, impliquant l'ensemble des acteurs concernés, humains comme non humains.

Les scénarios proposés dans le projet COGITO offrent une base pour nourrir cette délibération collective¹⁸. Ils invitent à interroger les différentes réponses politiques envisagées aujourd'hui face aux défis sociaux-écologiques et à co-construire une vision partagée d'un futur socialement juste et écologiquement soutenable – ainsi que les trajectoires permettant de le concrétiser.

Recommandation 2

Co-construire une vision partagée, ambitieuse et mobilisatrice d'un futur socialement juste et écologiquement soutenable pour Bruxelles, ainsi que les trajectoires pour le concrétiser.

Leviers d'action

2.1. Débattre des scénarios dans les instances consultatives et délibératives bruxelloises

Ces discussions devraient :

- Être menées dans les assemblées législatives (Parlement bruxellois), instances de concertation de la société civile (Brupartners, conseils de l'environnement, du logement, etc.), assemblées citoyennes (Assemblée citoyenne pour le climat), instances scientifiques (Comité d'Experts Climat), ainsi que dans les espaces participatifs locaux (conseils communaux, assemblées de quartier)
- S'articuler autour des « pertes » et « gains » associés à chaque scénario, des enjeux qu'ils révèlent et des pistes d'action pour construire une transition juste

2.2. Créer un « Forum bruxellois pour la transition juste »

Ce forum devrait :

- Impliquer une participation significative et permanente de l'ensemble des acteurs concernés (responsables politiques, administrations, instituts de statistique, société civile, citoyen·nes et chercheur·es)
- Accorder une attention particulière aux besoins et savoirs des groupes les plus vulnérables, qui serviront de point de référence pour construire la transition juste
- Permettre l'émergence d'une vision partagée, ambitieuse et mobilisatrice d'un futur socialement juste et écologiquement soutenable, ainsi que les trajectoires pour le concrétiser
- S'appuyer sur le tableau de bord des inégalités sociales-écologiques (recommandation 1), les scénarios de COGITO, ainsi que d'autres travaux relatifs aux inégalités sociales-écologiques et à la transition juste

¹⁸ Un résumé de ces scénarios est présenté dans notre *policy brief* n°2 « Exploration de futurs urbains à l'aune de la transition juste : Quatre scénarios d'évolution des inégalités sociales-écologiques à Bruxelles à l'horizon 2050 », tandis que leur version complète est disponible dans notre rapport final « Construire une transition juste à Bruxelles : Quatre scénarios d'évolution des inégalités sociales-écologiques à Bruxelles à l'horizon 2050 ».

2.3. Promouvoir des recherches appliquées sur la transition juste post-croissante à Bruxelles

Les scénarios *Pacte social-écologique* et *Bastion de résilience* ont mis en lumière les potentialités, mais aussi les nombreux angles morts des propositions développées dans la littérature sur la post-croissance pour faire face aux défis sociaux-écologiques (ex. : financement, faisabilité technique et politique, acceptabilité sociale). Ces limites appellent à de nouvelles recherches pour mieux comprendre les conditions concrètes de mise en œuvre d'une transition juste post-croissante dans des contextes urbains comme Bruxelles.



3. Créer un Observatoire des transitions justes à Bruxelles

Enjeu

Les inégalités sociales et les dégradations écologiques tendent à être traitées comme des problèmes distincts, confiés à des acteurs, administrations et ministres différents, et débattus séparément. Cette fragmentation institutionnelle se retrouve dans la production et la circulation des données, informations et connaissances, qui restent cloisonnées, situation qui rend difficile une compréhension holistique et systémique des enjeux de la transition juste.

Cette logique de silots engendre le développement de politiques environnementales socialement aveugles, susceptibles de générer des effets distributifs et des résistances (ex. : Zone basse émission), et, inversement, des politiques sociales aux protections insuffisantes pour faire face aux risques sociaux-écologiques (ex. : inondations, vagues de chaleur) voire renforçant les dégradations écologiques (ex. : empreinte carbone du système de soin de santé, dépendance du système de protection sociale à la croissance économique).

Recommandation 3

Créer un Observatoire des transitions justes à Bruxelles – à l'image de celui établi au niveau européen¹⁹ – pour coordonner la caractérisation des inégalités sociales-écologiques et soutenir l'élaboration de politiques de transition juste cohérentes et intégrées.

Leviers d'action

3.1. Intégrer une fonction d'observatoire des transitions justes dans les institutions existantes

En partenariat entre l'IBSA, Bruxelles Environnement, Perspective Brussels, l'Observatoire de la Santé et du Social, et les universités, cet observatoire devrait :

- Mener, sur la base du cadre des inégalités sociales-écologiques, des activités de veille prospective destinées à enrichir et à mettre à jour de manière continue une base de connaissances sur ces inégalités

¹⁹ A European Fair Transition Observatory is coming soon. economic.bg. 19 octobre 2024.

- Articuler les données à différentes échelles territoriales
- Contribuer à la construction de nouveaux indicateurs relatifs aux inégalités sociales-écologiques et à la collecte de données nécessaires à leur calcul
- Coordonner les évaluations des politiques sectorielles basées sur le cadre des inégalités sociales-écologiques (voir recommandation 1)
- Coordonner des processus consultatifs et délibératifs permanents associant l'ensemble des acteurs concernés à différents niveaux de gouvernance pour caractériser les inégalités sociales-écologiques et élaborer des politiques de transition juste (dont le Forum proposé dans la recommandation 2)
- Animer un groupe de travail inter-administration sur le « verdissement » des politiques sociales et la « socialisation » des politiques environnementales

Publications

Une liste de publications liées au projet. Cette liste doit permettre au lecteur intéressé par le rapport de recherche de retrouver les détails des résultats de recherche du projet. Il peut s'agir, par exemple, d'un ou plusieurs rapports de recherche, d'articles scientifiques, d'un livre et/ou d'un doctorat.

Veuillez également mentionner les doctorats qui sont en phase de finalisation.

Veuillez utiliser le système APA comme style de référence.

La version complète de chaque scénario, les cartes en haute résolution, ainsi que l'ensemble des publications produites dans le cadre du projet COGITO peuvent être consultées via l'onglet « Ressources » de notre site web : <https://www.cogito.brussels>

Cartes et scénarios prospectifs

Fransolet, A., & Bauler, T. (2025). *Hub de croissance durable*. COGITO Scénario 1.

Fransolet, A. (2025). *Pacte social-écologique*. COGITO Scénario 2.

Lambert, D. (2025). *Bastion de résilience*. COGITO Scénario 3.

Lambert, D. (2025). *Forteresse verte*. COGITO Scénario 4.

Rapport final et policy briefs

Fransolet, A., Phillips, A., & Lambert, D. (2024). *Evaluating social-ecological inequalities for a just transition in Brussels-Capital Region*. COGITO Policy Brief 1.

Fransolet, A., Lambert, D., Da Schio, N., & Bauler, T. (2025). *Exploration de futurs urbains à l'aune de la transition juste : Quatre scénarios d'évolution des inégalités sociales-écologiques à Bruxelles à l'horizon 2050*. COGITO Policy Brief 2.

Fransolet, A., Bauler, T., Lambert, D., & Da Schio, N. (2025). *Construire une transition juste post-croissante à Bruxelles : Recommandations du projet COGITO*. COGITO Policy Brief 3.

Fransolet, A., Lambert, D., Bauler, T., Da Schio, N., & Perineau L. (2025). *Construire une transition juste à Bruxelles : Quatre scénarios d'évolution des inégalités sociales-écologiques à Bruxelles à l'horizon 2050*. Rapport final du projet COGITO.

Rapports de recherche

Fransolet, A., Phillips, A., Vastenaekels, J., Bauler, T., Baró, F., & Da Schio, N. (2023). *Reconciling the just and sustainable city in the era of just transition: A review of urban visions*. COGITO Report 1.

Fransolet, A., Huhnt, J., Désaubry, A., Vastenaekels, J., Phillips, A., & Lambert, D. (2024). *Exploring visions of a just and sustainable city: A Q-survey of Brussels' stakeholders*. COGITO Report 2.

Fransolet, A., Phillips, A., Lambert, D., Vastenaekels, J., & Tung, T. A. (2024). *Prospective diagnosis: Social-ecological inequalities in green infrastructures, housing, and mobility in the Brussels-Capital Region*. COGITO Report 3.

Phillips, A., Fransolet, A., & Lambert, D. (2024). *Mapping social-ecological injustice in the Brussels-Capital Region*. COGITO Report 3b.

Fransolet, A., Lambert, D., Bauler, T., Da Schio, N., & Perineau L. (2025). *Exploration de futurs urbains à l'aune de la transition juste : Partie 1 – Scénarios d'évolution des infrastructures vertes, du logement et de la mobilité à Bruxelles à l'horizon 2050*. COGITO Report 4.

Fransolet, A., Lambert, D., Bauler, T., Da Schio, N., & Perineau L. (2025). *Exploration de futurs urbains à l'aune de la transition juste : Partie 2 – Scénarios d'évolution des inégalités sociales-écologiques à Bruxelles à l'horizon 2050*. COGITO Report 5.

Fransolet, A., Bauler, T., Lambert, D., & Da Schio, N. (2025). *Construire une transition juste à Bruxelles : Recommandations du projet COGITO*. COGITO Report 6.

Articles scientifiques

Fransolet, A., Phillips, A., Vastenaekels, J., Lambert, D., Da Schio, N., Baró, F., & Bauler, T. (2025). *Reconciling the just and sustainable city in the era of just transitions: A review of urban visions*. Manuscrit soumis pour publication, *Cities*.

Da Schio, N., Lambert, D., Fransolet, A., & Bauler, T. (2025). *Principles of just transition in the environmental plans of the Brussels Capital Region*. Manuscrit soumis pour publication, *Brussels Studies*.